

Redon MAG

Magazine de la Ville de Redon

Janvier 2021 N° 114

ACTUALITÉS

LE SPORT, UNE COMPÉTENCE
EN DÉVELOPPEMENT

CONFLUENCES 2030

UNE NOUVELLE
ÉTAPE FRANCHIE

ENVIRONNEMENT

ATLAS COMMUNAL
DE LA BIODIVERSITÉ
ET PATRIMOINE ARBORÉ



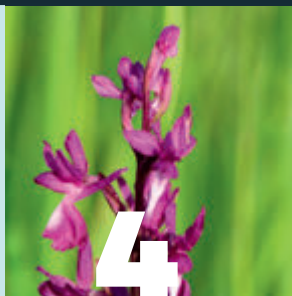
**REDON,
UNE VILLE
ENGAGÉE
POUR SA
JEUNESSE**

DU 6 AU 13 MARS 2021 | REDON
JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

autour
d'**ELLES**



ATELIERS | CONFÉRENCES | EXPOSITIONS
TEMPS FORTS PARTAGÉS | DÉBATS



4

ACTUALITÉ

Atlas communal de la biodiversité et gestion du patrimoine arboré

4 Actualités

10 En ville

20 Vie associative



11

DOSSIER SPÉCIAL
Redon, une ville engagée pour sa jeunesse



18

CONFLUENCES 2030

21 La page de l'opposition

23 Redon agglomération



Les Redonnais qui ne reçoivent pas le Redon Mag dans leur boîte aux lettres peuvent s'adresser au service Communication au 02 99 71 05 27 ou par mail: communication@mairie-redon.fr - Redon Mag Directeur de publication: Pascal Duchêne - Impression: Calligraphy Print - Tirage: 5 000 exemplaires - Crédits photos: Christopher Guillou - Ville de Redon - Hôtel de Ville: 18 place Saint-Sauveur - 35600 Redon - Tél. 02 99 71 05 27 - www.redon.fr - Pour prendre rendez-vous avec vos élus, veuillez contacter le secrétariat de la municipalité au 02 99 71 66 01



Pascal Duchêne
Maire de Redon

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Alors qu'est venu le temps du bilan de l'année écoulée mais aussi celui des perspectives pour l'année à venir, l'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des défis. La pandémie qui a frappé le monde entier, et dont nous avons bon espoir qu'elle prenne fin dans les prochains mois, n'aura pas épargné notre Ville. Les stigmates de cette crise sont encore présents : une population légitimement inquiète de la maladie, une modification profonde de nos habitudes de vie et de travail et une économie au ralenti. C'est un moment difficile à vivre pour beaucoup de nos concitoyens et aussi pour la majorité des acteurs économiques et associatifs. Je veux ici retenir la solidarité et la capacité de résilience qui nous permettent de traverser cette période inédite. Nous avons pu et nous pouvons encore compter sur l'engagement de professionnels et de bénévoles très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, commerçants, enseignants, élus, agents du service public de la Ville et du CCAS... Qu'ils soient tous vivement remerciés pour leur implication. Nous devons maintenant et collectivement nous mobiliser pour être à la hauteur de ce défi qui se présente désormais à nous : celui de la relance.

Pour notre Ville, plusieurs projets se poursuivront voire s'accéléreront en 2021. Les travaux des équipements sportifs structurants, terrain synthétique et piste d'athlétisme, seront achevés avant l'été. Le maître d'œuvre désigné pour organiser le chantier de rénovation de l'Abbatiale travaille actuellement sur la préparation des travaux. À noter que l'Etat a décidé de soutenir ce projet ambitieux en attribuant à la Ville une aide financière de 1 550 000 € dans le cadre du plan de relance. Les études pour la modernisation des établissements scolaires (rappro-

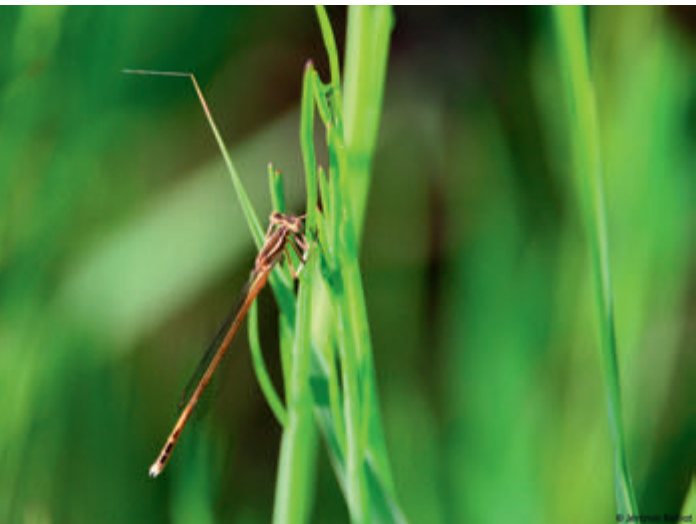
chement des écoles Jacques Prévert et Marie Curie et réhabilitation de l'école Charlie Chaplin) sont lancées pour une livraison espérée en septembre 2022. Après la déconstruction en 2020, les travaux de construction de la nouvelle maison des fêtes vont pouvoir s'engager début 2021. Les marchés d'études pré-opérationnelles du programme Confluences 2030 seront signés début 2021 avec l'équipe de maîtrise d'œuvre Grether, Redon Agglomération et Saint-Nicolas de Redon, pour préparer les chantiers et imaginer notre Ville de demain : aménagements du quai Jean Bart, des franchissements et des abords de la Vilaine et du port, réhabilitation des friches Steff et Garnier. Le chantier des petites architectures de la gare pour compléter les aménagements existants, et notamment la création d'une halle, sera également lancé. Soucieux de notre cadre de vie et de la préservation de notre environnement, nous engagerons également de multiples actions volontaristes en faveur de la transition écologique : réalisation d'un atlas communal de la biodiversité, diagnostic du patrimoine arboré, acquisitions foncières au sein des espaces sensibles, plan de végétalisation urbaine. Enfin, la désignation de Redon comme ville-départ de la quatrième étape du grand départ Bretagne 2021 du Tour de France le 29 juin 2021 est une nouvelle réjouissante et sera une grande fête pour notre Ville et son territoire.

Ce sont de beaux chantiers qui se profilent et je peux vous assurer de notre dévouement et de notre résolution pour qu'ils aboutissent au bénéfice de tous.

Prenez soin de vous et de vos proches, que cette année vous soit douce, qu'elle vous apporte bien-être, dynamisme et réussite.

Atlas communal de la biodiversité et gestion du patrimoine arboré

La biodiversité est le tissu vivant de notre planète. Cela recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie. Préserver la biodiversité, c'est préserver nos vies !



Un paysage et un patrimoine naturel d'une grande richesse

Redon est une ville avec une superficie de 1 509 ha, marquée par une structure paysagère exceptionnelle. À la limite de plusieurs départements, Redon s'inscrit sur un site très singulier fortement marqué par un réseau hydrographique dense. Ponctué de points hauts et de creux, ces éléments de reliefs rythment le paysage. On y retrouve des boisements très hétérogènes et des reliques de lande sèche. La richesse floristique et faunistique ne se discute plus avec notamment la présence d'espèces emblématiques comme la loutre, plusieurs espèces de chauves-souris... mais aussi des habitats remarquables comme les landes sèches, les mégaphorbiaies*... Le territoire communal est au centre de la zone NATURA 2000 « Marais de Vilaine ».

La Ville de Redon engagée dans la préservation de la biodiversité

La Ville s'est engagée dans la préservation de son environnement en participant à des actions en faveur de la biodiversité et dans l'amélioration du cadre de vie pour ses concitoyens. Voici plusieurs actions en faveur de la nature :

- **Natura 2000** : Participation depuis plusieurs années au comité de pilotage,

- **Arbres TOTEM** : Préservation d'arbres morts, entre 2 et 3m de haut pour préserver la biodiversité dans les espaces verts et naturels de la ville. Ressource pour certains insectes et oiseaux.

- **Suivis naturalistes** : Participation à plusieurs études sur le suivi de la faune (Observatoire des vers de terre en milieu urbain, suivi des chiroptères (chauves-souris), valorisation des landes sèches d'Ille et Vilaine...),

- **Qualité de l'eau** : Programme d'acquisition de terrains dans le périmètre de protection du captage du Paradet. Les terrains se situent en zone NATURA 2000 et sont soumis à un règlement en vue de la protection de la qualité de l'eau,

- **Agroforesterie** : La Ville associe la plantation d'essences sylvicoles ou fruitières avec le pâturage. Une cinquantaine de moutons pâture des parcelles ayant été plantées. On parle d'agroforesterie. Pour l'utilisation des animaux dans l'entretien des espaces verts et naturels, on parle d'éco-pâturage et/ou éco-pastoralisme.

- **Zéro-phyto** : Depuis 2014, la collectivité n'utilise plus de produits phytosanitaires dans la gestion des espaces publics. Cela contribue à la protection de la ressource en eau, du personnel et des citoyens,

- **La fauche tardive** : Technique qui vise à participer à la préservation de la biodiversité en laissant la flore et la faune se développer tout en assurant la pérennisation des usages. Il s'agit de retarder le moment du fauchage pour permettre aux plantes et aux animaux de réaliser leur cycle biologique.

La connaissance de la biodiversité

De sa qualité dépend la compréhension des phénomènes et des évolutions et

donc l'efficacité des actions mises en œuvre en faveur de la biodiversité.

C'est pourquoi, **la Ville de Redon s'engage dans l'élaboration de l'atlas de la biodiversité communale.**

L'enjeu est d'identifier puis partager les grandes orientations en matière de biodiversité, de rendre lisibles et accessibles à tous, les actions de la collectivité et de s'inscrire dans une dynamique progressive d'amélioration et d'évaluation en y associant le plus grand nombre. L'élaboration de l'atlas durera environ 3 ans et cela se fera de manière collective et concertée.

La Ville de Redon s'engage dans un processus de mise en place d'un plan de gestion du patrimoine arboré. Celui-ci permettra, à partir d'une connaissance précise du patrimoine arboré, d'identifier et de planifier de façon rationnelle les actions à mener pour conduire les arbres et améliorer la qualité paysagère tout en assurant la sécurité des usagers. Cette mise en place durera entre 14 et 18 mois.



*Mégaphorbiaies : zone tempérée constituée d'une prairie dense de roseaux et de hautes plantes herbacées vivaces, située en zone alluviale sur sol frais.

PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL: ses petites architectures

Dans quelques mois, des petites architectures viendront enrichir les aménagements du pôle d'échange multimodal: la création d'une halle et de trois parcs à vélos dont un sécurisé, et l'implantation de trois WC...



Les propositions de TICA Architectures, maître d'œuvre choisi par la commission « appel d'offres » pour ce projet.

La gare de Redon, qui créait autrefois une scission forte au sein de la ville, la coupant en deux quartiers distincts: la ville haute marquée par la butte de Beaumont, son jardin public et ses grandes villas patrimoniales visibles depuis le bâtiment de la gare et formant un front bâti remarquable.

La ville basse présentant un paysage plus ouvert évoquant les marais de Redon et qui nous lie à l'histoire du port, ses maisons d'armateurs et les greniers à sel, le canal de Nantes à Brest.

« Ainsi nous percevons deux identités marquées entre les accès Nord et Sud qui nous semblent importantes à révéler pour marquer la richesse du pays de Redon, d'autant que les aménagements de « gare-jardin » réalisés par l'agence Forma6 ont permis de lier ces deux morceaux de ville grâce au travail du sol et de la végétation. »

Le projet « petites architectures » Gare Nord:

Un préau sera créé pour des toilettes publiques PMR* automatiques qui abritera également des bornes vélos pour du stationnement couvert (5 places). L'architecture proposée dialoguera

avec le patrimoine grâce à un dispositif de toiture ardoise à 2 pans supportée par des poteaux bois. Les parois des toilettes publiques ainsi que les soutènements existants en béton qui le prolongent, seront habillés de pierres de schistes pour rappeler les matériaux utilisés dans le pays de Redon pour les constructions patrimoniales avec le granit.

Pour des raisons économiques, le local du transformateur ne sera pas modifié. Ce dernier sera habillé d'un bardage bois dans sa partie haute et de pierre de schistes dans sa partie basse imitant ainsi le préau. Entre le transformateur et l'escalier, un parc à vélo (12 places) à ciel ouvert viendra compléter l'ensemble.

Le projet « petites architectures » Gare Sud:

Un local vélos sécurisé (42 places) sera créé à la sortie du passage souterrain et sera couvert en partie par une toiture zinc soutenue par une charpente bois et des poteaux métalliques. Les parois seront habillées d'un bardage bois issu de la technique de la fascine qui consiste à tresser du châtaignier en rangs serrés. Cette technique, ainsi que l'essence de bois, le châtaignier, sont typiques des marais du Pays de Redon puisque les bosselles pour la pêche à l'anguille

étaient réalisées de cette manière à une échelle plus réduite et selon un tressage avec des sections plus fines. Cette paroi en fascine se prolongera au-dessus des gradins le long du local SNCF.

Une halle de plus de 250 m² s'élèvera sur le parvis du Parc Anger. Celle-ci sera également dans le même esprit que les autres aménagements. Sa toiture en zinc évoquant une goutte d'eau dans sa forme en plan et dans sa matérialité, sera portée par une structure de poutres bois orientées dans le sens des nervures et soutenue par des poteaux très fins en métal. La partie basse de la halle accueillera la paroi « brise vent » de services composés de deux toilettes publiques automatiques et locaux techniques, équipés, d'un récupérateur d'eau de pluie. Les murs et soutènements seront habillés de pierre de schiste dialoguant ainsi avec les murs de la médiathèque.

Le coût des travaux est estimé à 550 000 € HT. Ce projet bénéficie d'une subvention de l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) à hauteur de 80 % du coût.

*PMR signifie que l'aménagement est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Les travaux de la Maison des Fêtes, pour bientôt !

Après quelques difficultés administratives et architecturales, la consultation des entreprises a été lancée et est en cours d'analyse.

La composition technique de cet espace multifonction et des améliorations apportées dans la gestion des flux et dans l'optimisation des locaux techniques a été présentée dans le Redon Mag n°111.

L'aspect extérieur a été revu et corrigé à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France par l'usage de matériaux tels que le bois et le zinc.

Les travaux commenceront courant février 2021 avec une livraison estimée au second semestre 2022.

L'espace multifonction sera une structure à gestion communale au service de tous. Elle est destinée, entre autres, à recevoir des manifestations :



- Communales (Réunions publiques, repas de fin d'année...)
- Privées (fêtes familiales, anniversaires, mariages...)
- Associatives (assemblées Générales, arbre de Noël...)
- Événements culturels (concert, spectacles...)
- Événements sportifs et scolaires (gala de danse, gymnastique au sol, spectacles...)
- Professionnelles (colloques, réunions, séminaires, spectacles...)

L'espace sera en priorité réservé à la location pour :

- Les associations et les particuliers de la Ville de REDON,
- Les associations extérieures dont le siège social est situé dans le Pays de REDON
- Les entreprises et les professionnels « Évènementiels » enregistrés au registre du commerce.

Cet espace sera entretenu par les services techniques de la ville de Redon.

ZAC du Châtel Haut Pâtis



La ZAC du Châtel Haut Pâtis, située au nord de la ville, constitue un nouveau quartier d'habitat au cadre de vie agréable à proximité immédiate des commerces et équipements. Des espaces verts généreux au sein du quartier mettent en valeur le patrimoine naturel tout en intégrant un dispositif de gestion d'eaux pluviales durable et de nombreux cheminements doux.

Le plan d'aménagement de la ZAC permet d'optimiser les configurations des terrains à bâtir principalement orientés Nord/Sud afin de favoriser les performances énergétiques des constructions.

Aujourd'hui, environ 60 logements sont déjà habités ou en cours de réalisation pour certaines maisons individuelles, et de nouvelles constructions sont à l'étude.

Les aménagements prévoient une place importante à la nature en préservant le patrimoine paysager existant et en renforçant les corridors écologiques.

Les travaux se poursuivent

Les travaux sont terminés sur le secteur nord de la première tranche entre la rue de Cotard et la rue Jean-Michel Bollé. Des constructions de maisons individuelles sont encore en cours sur quelques lots.

Ce secteur présente une trentaine de terrains à bâtir en cours de commercialisation.

Les travaux de finitions se dérouleront après les constructions des maisons individuelles.

Commercialisation

Des terrains à bâtir destinés aux particuliers pour la réalisation de maisons individuelles sont disponibles à la vente à partir de 25 440 €, dans la limite des stocks disponibles. La surface de ces lots libres de constructeurs est comprise entre 265 m² et 573 m².

Renseignements et disponibilités sur : <https://www.monterrain35.fr/>

Information sur les terrains :

SADIV

Immeuble le Pentagone 1

6 rue de Belle Ile

CS 96839

35768 Saint Grégoire Cedex

Tél : 02 23 25 27 57

contact@sadiv.fr

DROITS DES FEMMES: la Ville se mobilise

Le 8 mars prochain, la journée internationale des Droits des Femmes sera célébrée.

Cette journée reste un moment clé pour sensibiliser et mobiliser le grand public sur ce sujet d'importance. Nous savons que de nombreux acteurs du territoire s'engagent et œuvrent toute l'année pour faire évoluer les mentalités et faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Augmenter la visibilité des femmes et mettre en valeur le rôle qu'elles assurent dans notre société demeure un enjeu essentiel. La Ville de Redon se mobilise donc pour mettre en place toute une série d'événements en lien avec cette cause.

Conférences, expositions et animations diverses seront ainsi proposées du 6 au 13 mars 2021 dans différents lieux de la ville.

Un programme riche et varié pour toutes et tous est en cours de finalisation et vous sera dévoilé dans le détail courant janvier 2021.



DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE pas comme les autres!

Dans le cadre des restrictions sanitaires visant à freiner la propagation de la Covid-19 et afin de protéger les plus vulnérables, la Ville et le C.C.A.S. de Redon ont été dans l'obligation d'annuler le repas des aînés ainsi que les goûters intergénérationnels organisés au sein

des écoles maternelles et élémentaires publiques et privées de Redon. Afin de remplacer ces moments de convivialité, une équipe composée d'élus et de bénévoles distribuera en ce début d'année des ballotins de chocolats fabriqués à Redon au domicile des aînés.

Des actions pour rompre l'isolement

Depuis le dernier confinement, le C.C.A.S. de Redon propose des actions pour rompre l'isolement. Des jeux sont proposés aux redonnais de 70 ans et plus et/ou aux personnes en situation de handicap : énigmes, quiz, questions sur l'histoire de Redon, lecture d'histoires courtes...

Ces jeux sont envoyés, une fois par semaine, par courrier ou par mail. Cette action ludique est également proposée par téléphone pour les personnes qui le souhaitent.

L'occasion d'en savoir plus sur l'histoire et le patrimoine de notre ville.

Pendant les périodes de confinement, une élue prend quotidiennement des nouvelles des 40 personnes qui se sont déclarées comme vulnérables ou isolées. Les consignes sur les gestes barrières contre la pandémie sont rappelées. Il est possible de se faire recenser

ou de faire recenser des personnes de son entourage sur le registre ouvert à cet effet : un formulaire est disponible sur le site internet de la Ville :

www.redon.bzh



Pour plus de renseignements concernant ces deux actions, n'hésitez pas à contacter l'accueil du C.C.A.S. au 02 99 71 22 97.

LE SPORT:

une compétence en développement

Depuis 2015, une nouvelle réflexion est engagée autour du sport à Redon. En effet, la structuration de la politique sportive autour du Projet Sportif Municipal, l'obtention du label « Ville Active et Sportive », ainsi que les démarches engagées autour des équipements sportifs montrent une volonté de se projeter sur le long terme. Cette réflexion a pu être menée grâce à l'implication de l'ensemble des sportifs, des utilisateurs des équipements mais aussi des multiples associations sportives qui composent le Pays de Redon. Plus de 4 500 licenciés ont été recensés par l'Office Municipal des Sports en 2019, d'où la nécessité de pouvoir accueillir l'ensemble des sportifs dans des équipements en adéquation avec leurs besoins.

Depuis 2019, trois grands chantiers ont vu le jour : le stade du Pâtis, dont les travaux ont débuté en 2019, le terrain de football synthétique et la piste d'athlétisme en 2020. Ces chantiers et leurs emplacements sont le fruit d'un travail collaboratif entre la collectivité et les utilisateurs de ces équipements.

Terrain de rugby: Une volonté de sectoriser les pratiques

Dans un objectif de sectorisation des pratiques sportives, mais aussi d'amélioration de la lisibilité des infrastructures sportives sur la ville, la pratique du rugby est transférée au Pâtis. Pour ce faire, il était indispensable de remettre à niveau les 2 terrains (un terrain aménagé pour les matches et un



terrain éclairé pour les entraînements). Le chantier a débuté mi-2019, pour un coût de travaux de 800 000 €. La mise en service devrait intervenir en avril 2021.

D'autre part, cet emplacement permet également une optimisation des équipements, car celui-ci comprend déjà des vestiaires et une tribune.

Terrain synthétique: Apporter une réponse aux besoins

La création du terrain synthétique est le fruit du travail collaboratif effectué entre la Ville et les clubs utilisateurs.

En effet, la naissance de ce projet est arrivée suite à un constat effectué avec le Football Club Atlantique Vilaine sur le manque de disponibilité des terrains actuels. Cette étude a permis de démontrer qu'il manquait environ 915h de pratique par an avec les terrains actuels.

Pour pallier le manque d'heures, trois scénarios ont été étudiés, terrain en herbe, terrain stabilisé ou terrain synthétique.

Le comparatif coûts/bénéfices a donné l'avantage au terrain synthétique. En effet, pour le même temps de pratique, il aurait fallu 4 terrains en herbe pour un coût de 300 000 € par terrain ou

2 terrains stabilisés pour un coût de 600 000 €.

Le terrain synthétique lui, qui représente un coût de 711 000 €, permet une utilisation presque illimitée qui remplit toutes les fonctions. D'autre part, ce choix permet de limiter l'emprise foncière, premièrement car il a été déplacé sur l'ancien terrain de rugby, et d'autre part, car le terrain synthétique ne représente que 7 140 m² contre 28 560 m² pour l'équivalence en terrain en herbe.

Deux autres aspects ont été pris en compte dans ce choix: l'humain et l'écologie. En effet, le terrain synthétique demande moins d'entretien et permettra donc d'optimiser le travail des équipes d'entretien des sols sportifs. Concernant l'écologie, avec le terrain synthétique, pas d'arrosage, pas d'engrais ou encore de produits phytosanitaires.

L'ensemble du projet a tenu compte de l'aspect écologique notamment avec la pose d'une couche de souplesse en matériaux recyclés ou encore sur le choix d'un remplissage en sable et liège. Au bout de 15 ans d'utilisation, l'ensemble des composants sera recyclé ou réutilisé.

Ce terrain est situé au stade Municipal, et la livraison est prévue en janvier 2021.

Piste synthétique : Un rayonnement national ?

Comme pour le projet du terrain synthétique, la piste résulte d'un besoin des scolaires mais aussi des associations sportives. Cet équipement est utilisé par presque 250 scolaires par jour en pleine saison, mais aussi par l'Athlé du Pays de Redon qui comptait plus de 300 licenciés en 2019.

Cette piste a pour vocation de développer la pratique scolaire et la compétition, mais aussi de faire rayonner la ville de Redon. Sa couleur bleue, son passage de 6 à 8 couloirs sur 400 mètres de piste, ses doubles sautoirs pour la hauteur et la perche, les deux aires de saut longueur / triple saut, une aire de saut en longueur entraînement plutôt à destination des scolaires, ou encore son aire de lancer du poids, son aire du lancer du disque, et du marteau lui permettent de devenir un élément majeur pour le développement et la pratique de l'athlétisme.

L'ensemble de ces équipements va permettre l'homologation de la piste

par la Fédération Française d'Athlétisme et pourra accueillir de nombreuses compétitions jusqu'au niveau national. Le lancement de ce chantier a débuté en octobre 2020, pour un coût d'un million d'euros, avec environ 50 % de subventions. Il se déroule en

2 phases : une première achevée en début 2021 et une deuxième phase qui comprend entre autre la pose du revêtement synthétique et qui sera réalisée à partir de début mai 2021. La mise en service est prévue pour fin juillet 2021.



Le Tour de France, une nouvelle fois à Redon

Redon accueillera le départ de la 4^e étape du Tour de France pour sa 108^e édition.

Après une arrivée en 2011, les coureurs du Tour de France partiront de Redon, l'été prochain.

Monsieur Benoit Quélard, Maire-Adjoint délégué au sport, à la santé et à la vie associative, se réjouit de cette annonce pour la Ville de Redon : « Nous sommes fiers et heureux d'accueillir cet événement qui sera un vrai outil de communication et de promotion du territoire. L'objectif est de faire une belle fête ! »

Le parcours du Tour de France 2021 a été dévoilé dimanche 1^{er} novembre, avec un grand départ de Brest et 4 étapes en Bretagne.

La 4^e étape du Tour s'élancera le 29 juin 2021 de Redon, Parc Anger, et arrivera à Fougères.

La Ville de Redon organisera divers événements pour la venue du Tour de France, dans les mois à venir.

LA PINARDIÈRE: 1^{re} boutique à l'essai

Action phare de la stratégie de la collectivité pour redynamiser le commerce du centre-ville, la première boutique à l'essai de Redon, « la Pinardière », a ouvert ses portes, le 1^{er} octobre 2020, au n° 49, Grande Rue.

L'appel à candidatures et la campagne de communication lancés en début d'année ont permis de recueillir plusieurs contacts intéressés. Après sélection par un jury composé de différents partenaires locaux mobilisés pour cette opération (Ville et Agglomération, Fédération des boutiques à l'essai, CCI, expert-comptable, banque, plateforme Initiative Pays de Vilaine...), le choix s'est porté sur un projet de cave à vins et de spiritueux, exclusivement en bio et vins naturels.

Le jury a ainsi été séduit par la candidature d'une jeune caviste, originaire de Sarzeau, diplômée en sommellerie et qui après avoir connu plusieurs expériences en restauration, vinification et commercialisation de vins, monte sa

première affaire à Redon en venant s'y installer.

Soutenue par une subvention de l'État, la Ville a acheté cette cellule puis réalisé quelques travaux d'accessibilité et de rénovation électrique. La caviste qui bénéficie d'un loyer attractif s'est chargée de la partie décoration.

Le résultat est à la hauteur des ambitions du projet: offrir des commerces de proximité qualitatifs en centre-ville au sein de cellules vacantes qui retrouvent vie tout en permettant à de jeunes entrepreneurs de tester leurs projets de commerce.



Un partenariat avec des traiteurs pour la réhabilitation d'un immeuble



La Ville a noué un partenariat avec un porteur de projet (traiteur sous les halles de Redon) pour une opération immobilière mixte habitat/commerce dans l'optique de réhabiliter des locaux vacants du centre-ville.

En optimisant les différents dispositifs d'aides existants pour la dynamisation du centre-ville, la Ville et ce porteur de projet vont ainsi réhabiliter un immeuble entier au n° 25 de la rue Victor Hugo dans le but d'ouvrir en 2021 une

nouvelle boutique de traiteur en pas-de-porte et de réhabiliter les étages par la création de quatre logements, en investissement locatif.

Par cette opération, qui pourrait être renouvelée en fonction d'autres opportunités immobilières, la Ville participe à une double dynamique: permettre à la fois d'accueillir de nouveaux habitants dans le cœur de ville avec une offre de logements rénovés et réouvrir des cellules commerciales vides.

Exonérations de redevances en soutien aux commerçants

Dans le contexte de crise sanitaire COVID19, la Municipalité, manifestant sa volonté de soutenir le commerce local en difficulté, a décidé une exonération des redevances d'occupation du domaine public pendant la période de confinement pour les marchés et une exonération des terrasses saisonnières.

REDON, UNE VILLE ENGAGÉE POUR SA JEUNESSE

Les jeunes, une ressource pour l'avenir

La Ville de Redon s'investit dans l'éducation. Il s'agit de construire la ville de demain en formant ses futurs citoyens. La réussite scolaire et sociale des enfants et des jeunes est une priorité. Elle passe notamment par leur participation à la vie locale, le soutien à leurs initiatives et par une égalité d'accès au savoir, à la culture, au sport et aux loisirs.

La Ville de Redon s'est engagée dans cette voie au travers du Projet Éducatif Local, en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Le Projet Éducatif Local a pour objectif de mettre en place une coordination des actions, des moyens et des acteurs éducatifs. Il s'agit de mettre en synergie l'ensemble des acteurs du territoire autour de l'éducation, l'animation et la prévention pour proposer à la jeunesse redonnaise une offre de service coordonnée et cohérente.

Orchestre du Buisson

Une politique jeunesse municipale avec un Projet Éducatif Local

La Ville de Redon s'est engagée dans une démarche de co-construction d'un Projet Éducatif Local (PEL) qui intéressera l'enfance et la jeunesse (3/25 ans). Le PEL a pour but de coordonner les atouts du territoire afin de renforcer la cohérence éducative entre les partenaires de plus en plus nombreux à participer à l'éducation des enfants et des jeunes.

1. Cibler un territoire, une classe d'âge et un axe de travail. L'objectif est de travailler dans une logique de projet, avec un but à atteindre et des moyens pour y arriver ainsi que des échéances posées dans le temps.

2. Un budget dédié : la part de la jeunesse dans le budget de la Ville est en augmentation.

3. Une équipe de professionnels avec 6 animateurs, pilotée par la coordinatrice du Projet Educatif Local.

4. Une transversalité réelle entre les différents acteurs de la ville sur le *Programme de Réussite Educative*,

l'Accompagnement à la scolarité, le Projet Sportif Municipal, la vie étudiante...

5. Des structures (l'Espace Jeunes, local Ti Dudy à Bellevue, l'accueil de loisirs à la Ruche), Le principal intérêt de ces petites structures de proximité étant d'accueillir tous les types de jeunes à un moment ou un autre et de proposer des actions d'information et de prévention.

6. Une participation, une place laissée à la jeunesse dans la vie démocratique de la Ville en encourageant la participation citoyenne et la consultation dès le plus jeune âge à travers le Conseil Municipal des

Enfants, le Pass'Ados et, récemment, les commissions jeunes.

7. Des partenariats actifs : un travail de réseau incontournable.

8. Une transversalité réelle entre les différents acteurs de la ville avec un travail collaboratif mené par les services municipaux et l'ensemble des acteurs concernés par la jeunesse sur la prévention, l'animation et l'éducation.

Nouveauté :

Permanences du CSAPA et de la Mission Locale, à l'Espace Jeunes.
De nouvelles propositions sont en cours de programmation.



Le Service Enfance-Jeunesse,
une équipe à votre écoute.

Tel : 02.99.71.44.96

Mail : enfancejeunesse@mairie-redon.fr



Le Projet Éducatif local renforce les liens entre les différents partenaires présentés dans les pages suivantes.



Une attention à la santé des jeunes :

Un partenariat s'est engagé, depuis le 2 septembre dernier, entre le CSAPA (*Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie*) et le service Enfance-Jeunesse de la Ville de Redon.

À raison de deux fois par mois, le mercredi après-midi, le CSAPA tient une permanence à l'Espace Jeunes et

propose des Consultations Jeunes Consommateurs. Ce sont deux professionnels qui travaillent en collaboration avec les animateurs du service Enfance-Jeunesse pour informer et aborder avec les jeunes qui le souhaitent l'utilisation et la consommation de produits psychoactifs et/ou la question d'éventuelles addictions comportementales



Contact : Service Enfance Jeunesse
Tel : 02 99 71 44 96
Mail : enfancejeunesse@mairie-redon.fr

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS ? Venez à la Mission locale !

La Mission locale accompagne les jeunes dans l'ensemble de leurs démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers. Elle peut aussi leur apporter une aide dans leurs démarches de santé, de logement, de déplacement. Ils peuvent aussi y trouver un soutien financier pour leurs projets. C'est également un bon moyen pour rencontrer d'autres jeunes au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.

Chaque conseiller intervient sur un territoire. Pour la commune de REDON, plusieurs conseillers sont joignables à la Mission locale au 02 99 72 19 50.

Isabelle Guyon-Durand est présente à la permanence à la maison de l'enfance dans le quartier de Bellevue le mardi après-midi des semaines impaires. Si vous connaissez des jeunes, qui ne sont ni en emploi ou service civique, ni scolaire ou en formation, parlez-leur de la Mission locale et du projet Contact (partenariat avec La Fédé et La Roche) qui vise à aller vers eux. Une convention entre l'espace jeune et la Mission locale est en cours de signature.

Quelques exemples de services :

• Faire un stage en entreprise

Vous souhaitez découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer votre projet professionnel ou vous faire connaître d'une entreprise pour un

futur recrutement... La Mission locale peut vous accompagner afin de réaliser des stages en entreprise. D'une durée maximale de 10 jours (renouvelable une fois) c'est un bon moyen pour intégrer le monde du travail.

• Besoin d'un soutien Financier

Vous avez un projet de formation, vous souhaitez passer le permis, partir travailler à l'étranger, créer une activité, réparer votre véhicule... etc. Vous pouvez peut-être bénéficier d'un soutien financier. Venez en parler à un conseiller...

• Garantie Jeunes

Accompagnement collectif et individuel afin de multiplier les expériences professionnelles. Durant 12 mois et en contrepartie des démarches effectuées, une allocation vous sera versée. Depuis sa mise en place en janvier 2015, ce sont plus de 700 jeunes qui ont bénéficié de la Garantie jeune à la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine.



• Besoin d'un moyen de locomotion

Vous devez commencer un emploi, un stage, une formation et avez besoin d'un moyen de déplacement ? La Mis-

sion locale gère un parc de scooters ainsi que deux voitures qui peuvent être mis à disposition pour faciliter vos déplacements.

• Parrainage vers l'emploi

Besoin d'un coup de pouce pour booster vos candidatures, de conseils sur un secteur d'activité, de préparer un entretien d'embauche ou un concours... Faites-vous aider par un parrain ou une marraine vers l'emploi.

• Service civique

Vous pouvez choisir d'effectuer une mission de Service Civique au sein d'une structure du territoire. Ainsi, la Mission locale vous aide dans vos démarches de recherche et agit comme structure d'intermédiation c'est à dire qu'elle s'occupe de la mise en place de la mission en lien avec la structure qui souhaite vous accueillir...

Au service de l'ensemble des jeunes du territoire n'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux : Facebook, Instagram, Twitter et YouTube.

Pour vous inscrire, c'est simple : appelez-nous au 02 99 72 19 50 ou inscrivez-vous sur notre site www.ml-redon.com



De nouveaux lieux sont créés pour accueillir la jeunesse redonnaise :



TIERS LIEU

Un tiers lieu dédié exclusivement au 18-30 ans a ouvert à Redon, depuis début novembre, au 6 rue Victor Hugo.

Piloté par la Fédé, ce tiers lieu a pour objectif d'être un espace ressource pour les jeunes adultes du Pays de Redon : un hôtel à projets et un lieu de partage et d'échanges !

Ce lieu est pensé pour et par les jeunes adultes, avec l'idée de regrouper tous les possibles : projets, coworking, rencontres, chantiers collectifs, réunions, soirées, détente, ateliers, associations, information, prévention, animation, etc. Son accès est gratuit et ouvert à tou.te.s les jeunes adultes (18-30 ans) du territoire. Un référent coordonne l'ensemble du local : il veille à un dynamisme et une mixité dans la fréquentation des espaces et peut proposer un accompagnement sur différents projets.

Cet espace accueille des collectifs et associations déjà existantes ainsi que tout.e jeune adulte qui a envie de le fréquenter et pourquoi pas de s'investir avec d'autres dans des projets collectifs.

LE LABO

Le labo est un parcours créatif de 3 mois pour un groupe d'une vingtaine de jeunes adultes (18-30 ans) du territoire redonnais.

Véritable aventure collective, les participant.e.s y inventent et mettent en œuvre leur projet, à partir d'une grande thématique (construction de meubles/déco, vidéo, culture hip-hop...) et accompagn.e.s par des animateur.trice.s, artistes et artisans professionnel.le.s.

Le Labo prend la forme d'un parcours culturel fait d'activités aux dimensions coopératives et expérimentales. Il permet de développer et valoriser chez chaque participant.e de nouvelles compétences pour s'ouvrir de nouvelles portes !

Adossé au Tiers-lieu jeunesse, le Labo met en avant l'apprentissage de pair à pair, la créativité et le collectif, tout en offrant convivialité et flexibilité. Ce projet soutient l'autodétermination des jeunes adultes et favorise leur épanouissement, leur appropriation du territoire, leur inclusion sociale et leur insertion socio-professionnelle.



Labo # 1 :

Du 30 novembre 2020
au 20 février 2021

Labo # 2 :

Du 22 mars 2021
au 28 mai 2021

Plus d'infos :

<https://www.lafede.fr/jeunesse/Contact>

Tél. : 07 82 92 24 39

Mél. : mona.eugene-maestracci@lafede.fr

ÇA BOUGE À BELLEVUE

En partenariat avec la Ville et dans le cadre de ses actions "Politique de la Ville", l'OFIS propose aux jeunes du quartier des activités ludiques pour apprendre, s'amuser, s'exprimer et passer de bonnes vacances !

Depuis maintenant 4 ans, l'OFIS et ses partenaires sont présents auprès des jeunes du quartier pour leur proposer des activités sportives et culturelles.

L'opération Street & Sport propose toujours aux jeunes de pratiquer de nombreuses activités sportives pendant une semaine à chaque vacance scolaire. Sa récente évolution vers un « Street & Sport 2.0 » permet d'élargir l'offre de pratiques sportives (gymnastique, basket, base-ball...) de permettre à chacun de s'épanouir en séparant les groupes par catégorie d'âges.

Le projet se veut en lien avec la commission jeunes créée lors des vacances d'automne 2020 pour répondre au mieux aux besoins exprimés.

Depuis cet été l'opération Belle'vacances a été lancée avec succès. Lors de ces vacances d'automne, en lien avec l'opération « Quartiers d'automne » mise en place par les services de l'État, une offre de pratique diversifiée par âge a été proposée :

Pour les 6/10 ans, une première: **un séjour à Saint Malo!** Pendant 5 jours et 4 nuits l'OFIS a emmené 16 enfants en colo à St Malo! Au programme : dodo dans un manoir (Manoir de la Goëlet-

terie), visite du grand aquarium de Saint-Malo, balade en bateau à Dinard, sortie au parc Aquamalo, découverte du char à voile et jeux sur la plage!



Pour les 11/13 ans **un stage VTT de 4 jours en partenariat avec la Fédé.**

Le Pays de Redon regorge de chemins et de bois, quoi de mieux que le VTT pour en profiter? Depuis 2 ans l'OFIS s'associe au spécialiste du plein Air, la fédé, pour proposer un stage de VTT aux jeunes du quartier de Bellevue. Au programme pour cet automne randonnée dans les bois de redon, sortie au « pump track » du Sel de Bretagne et même du fun arc à l'Île aux pies.



Pour les 14/17 ans une semaine de « Belle'vacances » dans le quartier avec de nombreuses activités ludiques. Du théâtre avec l'association Paq' la lune, la découverte des sciences avec la ferme des Écotais, des échecs avec l'association des Cavaliers des 3 pays, et pour clore cette semaine une sortie accrobranche au Parc des Gayeulles de Rennes puis Karting à St Jacques de la Lande!

Afin d'impliquer au maximum ces jeunes dans les activités, une commission Jeunes a été créée pendant ces vacances avec la volonté d'écouter les jeunes sur leurs envies et leurs projets pour faire bouger leur quartier. Plusieurs rendez-vous leur sont donnés sur les 2 semaines de vacances en fonction de leur âge, le tout encadré par les éducateurs sportifs de l'OFIS et les agents du Service Enfance Jeunesse de la Ville de Redon.

Ce programme diversifié et structuré est le résultat de beaux partenariats (notamment Ville de Redon / Redon Agglomération / OMS / OFIS) et d'une synergie autour d'un objectif commun : offrir aux jeunes l'opportunité de s'occuper utilement pendant leurs vacances.

La plupart des acteurs territoriaux ont été impliqués dans la création du projet : l'État, le département d'Ille-et-Vilaine, Redon Agglomération, la mairie de Redon et d'autres acteurs locaux comme le conseil citoyen et plusieurs associations du pays de Redon.



Commission Jeunes

“Viens exprimer tes envies et deviens acteur des projets de ton quartier”

A CHAQUE VACANCES SCOLAIRES

Des rendez-vous par âge :

6/10 ans

11/13 ans

14/17 ans

📍 Maison des Associations - Redon





UNE NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE: plan guide validé, des opérations programmées

Les Villes de Redon et Saint-Nicolas de Redon ainsi que Redon Agglomération, collectivités partenaires du projet, ont validé, cet automne, le plan guide d'aménagement et de programmation urbaine.

La finalisation de ce document cadre est une étape essentielle pour donner une impulsion au projet, à la hauteur des ambitions fixées.

Initié en 2016, en concertation avec les habitants et acteurs du territoire, ce projet ambitionne de renouveler l'attractivité des quartiers portuaires, leur relation aux centres-villes et rayonnement à l'échelle du territoire.

Il s'agit de révéler les lieux tout en créant des liens à différentes échelles; la ville et les voies d'eau, l'urbain et la nature, le cœur d'agglomération et son territoire, l'héritage du passé et un futur à réinventer collectivement.

Des opérations engagées et à engager sur une période pluriannuelle y sont identifiées mais aussi des aménagements transitoires et dispositifs d'animations (Confluences d'été) qui participeront à construire un espace urbain dans le mouvement de la ville. C'est une démarche progressive qui se construira avec les forces vives du territoire et partenaires: élus, institutions, associations, entrepreneurs et citoyens engagés.

Les 6 enjeux croisés de la stratégie:

- Retrouver l'identité fluvio-maritime du cœur d'agglomération
- Révéler l'eau, les rives et les paysages, un cadre de ville extra-ordinaire
- Affirmer la vocation de centralité des quartiers portuaires
- Concrétiser les transitions économiques et culturelles
- Conjuguer les mobilités et les échelles
- Construire une stratégie de mise en œuvre opérationnelle

Le plan guide intègre des préconisations d'Urbanisme Favorable à la Santé, approche transversale qui se retrouve dans toutes les dimensions du projet: environnement, cadre de vie, mobilité, place du sport et de la culture. C'est aussi un projet aux grandes qualités écologiques et paysagères, avec une trame verte et bleue magnifiée.

Les objectifs opérationnels du projet

1. Investir le site Garnier, métacentre du projet urbain

Le site Garnier est un lieu exceptionnel et emblématique dans le récit du territoire qui s'enrichit de ses nouvelles relations à l'eau et paysages de marais. Deux axes majeurs :

- S'appuyer sur les dynamiques existantes (Ciné Manivel, port de plaisance, usages sportifs, activités culturelles et patrimoniales...) pour renforcer la vocation et l'attractivité touristiques, culturelles et événementielles du territoire.
- Promouvoir et cultiver la qualité résidentielle de la presqu'île.

2. Connecter la presqu'île au centre-ville, l'axe ville-port

L'objectif est de rendre lisible la continuité des cheminements entre le centre historique et La Croix des Marins :

- Requalification des espaces publics autour de l'Abbatiale et la place Duchesse Anne.
- Prolonger la qualité du cheminement piéton entre la rue du port et la grande rue par la création d'un plateau surélevé qui participera à modérer la vitesse et à marquer l'ouverture de cet axe.
- Aménager la promenade du quai Amiral de La Grandière et quai Jean Bart dans son intégralité jusqu'à la Croix des Marins.

- Déployer une offre commerciale et des espaces à caractère culturel, équilibrés et complémentaires, conjugués avec les actions Cœur de ville.

3. Valoriser « l'avenue du canal »

Cet axe vise à redonner sa juste place au canal de Nantes à Brest qui traverse d'Est en Ouest l'espace urbain et, à renforcer son caractère de lien entre les deux centres-villes de Redon et Saint-Nicolas de Redon. Le canal devient un ensemble cohérent qui s'ouvre sur l'espace public et les espaces commerciaux :

- Aménager le franchissement de la Vilaine pour les mobilités douces.
- Apaiser l'avenue Jean Burel et favoriser les continuités piétons/ vélo.
- Qualifier les séquences urbaines et valoriser les ouvertures vers les marais.

4. Valoriser la friche Stef

C'est un secteur stratégique qui bénéficie d'un dynamisme propre autour d'une mixité d'activités et de grands équipements (médiathèque, piscine, formation). Sa recomposition urbaine s'inscrit dans la dynamique déjà engagée :

- Achever la recomposition du pôle gare avec une mixité programmatique.
- Programmes résidentiels adaptés à la demande.
- Programmes d'activités tertiaires ren-

forçant la polarité économique de la gare.

- Relocalisation du siège du Campus ESPRIT 2.0 en cours d'étude.
- Aménagement des espaces publics et valorisation de la rive du canal.

5. Construire la grande échelle d'un projet « parc & port »

Confluences 2030 est un outil de rayonnement et d'attractivité qui doit pouvoir trouver ses appuis sur les singularités et forces du territoire en lien avec sa centralité urbaine que sont Redon et Saint-Nicolas de Redon. Plusieurs opérations visent à retisser la toile entre les collectivités :

- Intensifier les activités nautiques et portuaires à l'échelle du territoire.
- Valoriser la porte des marais : le Transformateur et le site de la Cordeirie et la renaturation du secteur de la confluence Oust/Vilaine.
- Construire un projet culturel « Eau & Territoire » qui fait lien entre une série d'enjeux du projet : histoire et valorisation du patrimoine, milieux naturels et marais, culture et création...
- Déployer la stratégie de ville étudiante.
- Considérer la dimension culturelle comme un vecteur dans l'identité « redonnaise » et un levier d'accompagnement de l'évolution de notre attractivité.



La programmation propose une multiplicité et une mixité des usages :

- Restructuration de la grande nef : de nouvelles activités culturelles, patrimoniales, récréatives et attractives en bord à quai.
- Des espaces publics fédérateurs pour augmenter la mixité et la pluralité des usages, favoriser leurs appropriations pour de grands événements comme pour les pratiques quotidiennes.
- Des programmes résidentiels en rive de la Vilaine.
- De nouvelles activités économiques, flexibles et évolutives au centre du site et sous des sheds photovoltaïques.

Des compétences réunies

Composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui assure la mission de programmation et conception urbaine : Atelier Grether, Phytolab, Bureau Olivier Caro, Mobilhis, Arcadis, Biotope Republica, Amocité. L'agence d'urbanisme de Région de Saint Nazaire en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage

Ce projet de territoire bénéficie du soutien financier des Conseils Régionaux de Bretagne et Pays de la Loire et du département d'Ille et Vilaine, de l'Europe, des Agences régionales de santé de Bretagne et Pays de la Loire et des partenaires d'Action Cœur de Ville (État, Banque des Territoires, Action Logement).

Un nouveau bureau à l'OMS Redon

Depuis la fin d'été 2020, un nouveau bureau a été élu à l'OMS Redon. De nouveaux membres ont intégré l'équipe de l'Office Municipal des Sports.

À la rencontre du nouveau duo Président et Vice-Président :



Guy BEDAS
45 ans
Professeur d'EPS au collège Le Cleu St Joseph à Redon

Président OMS Redon

« Membre depuis plus de 15 ans de l'OMS Redon, et vice-président depuis 2 ans, il m'a paru assez logique après le départ de Frédéric Le Berre de poursuivre le travail engagé.

Mon rôle sera de conduire l'OMS vers des projets encore plus structurés en lien avec tous les acteurs concernés et ouverts à des publics encore plus larges. Je reste également investi dans la commission sport/éducation.

Notre objectif est de poursuivre l'amélioration de notre structuration interne

afin de clarifier nos objectifs et notre champ d'action. Pour ensuite créer davantage de connexions avec les autres acteurs, parents, écoles, collectivités territoriales, associations,... et ainsi être les plus pertinents possible dans nos réflexions et nos propositions. »



Bruno CHÉRON
48 ans
Consultant Chez Arléli (SCOP Elan Créateur)

Vice-président OMS Redon

« Membre du bureau de l'OFIS depuis 7 ans, j'ai choisi de prendre ce rôle au sein de l'OMS, pour poursuivre le rapprochement entre l'OFIS, l'OMS Redon et la Ville de Redon, qui s'opère de façon opérationnelle depuis près de 2 ans.

Je viens, au nom du CA de l'OFIS, dans cette volonté de poser à plat nos différents objectifs et nos différentes actions pour clarifier les rôles de chacun, éviter les doublons, mutualiser voire fusionner certains axes de travail.

Notre souhait est de développer un projet sportif redonnais, concerté, concret, évaluable, projet qui pourrait être une première étape vers la prise en compte du sport à une échelle plus large. »

Une année riche de projets

L'OMS relance l'École Multisports de Bellevue avec le soutien du Centre Social Confluence et du Service Enfance Jeunesse de la Ville de Redon. L'objectif est de proposer une activité pour les enfants de 6 à 10 ans, chaque jeudi de 17h à 18h.

Les modules scolaires, gérés en commun avec le Service des Sports et notamment la nouvelle coordinatrice du PSM, Mathilde MAINGUET, ont démarré, dès la rentrée de septembre. Ils proposeront, cette année, 14 activités différentes aux écoles primaires redonaises.

Les équipes de l'OMS Redon, de l'OFIS, de Redon Agglo et de la Ville de Redon préparent déjà la Semaine du Sport et de la Culture 2021 qui se déroulera durant les vacances de Pâques 2021.

Le point sur les avancées du Projet Sportif Municipal

Les travaux du PSM ont également repris depuis la rentrée.

La commission « Sport-Santé » poursuit son travail sur la création d'un Centre Médico Sportif à Redon, celui-ci est bien engagé et est en attente d'une réponse pour un financement pour lancer le projet.

La commission « Sport éducation » de son côté planche sur les modules scolaires 20/21, la mise en place de l'EMS Bellevue, la semaine du sport et de la culture de Pâques 2021.

La commission « Sport - Vie des Clubs » travaille autour de la formation des dirigeants, mais également sur une éventuelle reconduction de l'opération des « Dimanches du Sport ».

Un nouveau site web à l'OMS !

Le nouveau site est en ligne pour mieux suivre les actualités de l'OMS : oms-redon.fr.



CONTACT ET INFOS :

contact@oms-redon.fr
07 86 63 74 76
oms-redon.fr

Avenir de l'Hôpital

Nous tenons à témoigner de notre solidarité avec les professionnels hospitaliers, dont les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader depuis plusieurs années, et qui continuent malgré tout à veiller à la santé de tous, avec les moyens du bord. Nous ne pouvons que déplorer les conséquences désastreuses des politiques nationales visant à la réduction progressive du nombre de lits dans les services hospitaliers, et à la suppression des postes de fonctionnaires hospitaliers. Nous osons espérer que les autorités, conscientes des multiples défaillances actuelles du système public de santé, investiront prochainement les moyens nécessaires pour garantir la pérennité et la qualité des ser-

vices publics de santé. Nous souhaitons également témoigner de notre soutien aux familles endeuillées par la pandémie actuelle.

Concernant le projet de nouveau bâtiment principal de l'hôpital, projet porté par la Municipalité et Redon Agglomération, le site actuel doit être privilégié. Les services se trouvant dans ce bâtiment principal sont en interaction permanente avec d'autres services situés dans des bâtiments annexes qui eux, ne seraient pas reconstruits car récents : un bâtiment de soins de suite et de réadaptation et un bâtiment AUB (Association Urémique de Bretagne) pour les dialyses notamment. Il nous semble important d'étudier la reconstruction de ce bâtiment à proximité

immédiate du site actuel pour éviter des charges supplémentaires liées à des déplacements pour rejoindre ces bâtiments annexes.

La réflexion doit aussi tenir compte de possibles extensions, pour les bâtiments actuels aux normes, et prévoir de ramener ultérieurement sur le site des services qui seraient ailleurs. Tout comme l'étude des flux des salariés, des visiteurs et patients, les contraintes liées aux modes de déplacement de ces personnes aussi à prendre en compte. La proximité de la gare et du centre-ville est un atout à ne pas négliger. Mais avant le site, il faut que le projet médical soit écrit, et le plan de financement bouclé : un gros travail reste à mener par l'hôpital et par les élus sur ces sujets.

Confluences 2030

Nous avons voté favorablement le Plan-Guide ouvrant la programmation d'urbanisme du projet Confluences 2030 car il offre un cadre pertinent pour l'avenir de notre agglomération.

Toutefois, nous regrettons l'absence de chiffrage concernant le budget : les travaux s'évalueront en dizaines de millions d'euros. Quelles seront les capacités de financement de la Ville après des investissements conséquents sur les terrains

sportifs en début de mandat (3,6 millions d'euros HT soit 20 % du total des investissements prévus au cours de la mandature d'ici 2026). Ces investissements sportifs ont vocation à bénéficier à l'ensemble des habitants de l'agglomération ; auraient-ils pu faire l'objet de cofinancement d'autres acteurs du territoire ? En voulant aller vite, la ville s'est privée d'appui financier et d'une meilleure programmation budgétaire.

Nous pensons que la planification des travaux pour Confluences 2030 n'échappera

pas à des choix prioritaires. Qu'est-ce qui sera retenu ? Qu'est-ce qui pourrait être abandonné ?

Enfin, l'urbanisation de la friche STEF s'est ajoutée au projet confluence 2030. Ce projet d'aménagement de la friche STEF n'a pas fait l'objet d'une consultation auprès des habitants du quartier. Contrairement au Maire de Redon, nous considérons nécessaire d'impliquer les citoyens concernés sur l'avenir de leur quartier au démarrage du projet.

Un programme d'accessibilité à l'arrêt ?

L'espace public redonnais n'est toujours pas accessible à tous. Il est indispensable de consulter avec régularité, trois fois par an, les associations de personnes à mobilité réduite et celles qui agissent dans le champ du handicap, et de consacrer les moyens budgétaires nécessaires à la mise en accessibilité universelle du centre-ville. Un schéma clair d'accessibilité universelle doit être adopté afin que chacun puisse circuler en toute sécurité.

Fin 2018 a été voté un agenda d'accessibilité programmé qui prévoit plus

d'un million d'euros d'investissements, entre 2019 et 2024, pour rendre accessibles les établissements recevant du public. Si quelques travaux dans les sanitaires des équipements sportifs ont déjà été réalisés, la quasi-totalité des travaux reste à faire, et le plan d'action n'a pas été communiqué aux acteurs concernés.

Cette action en faveur de l'accessibilité des bâtiments publics répond à une obligation légale, et ne peut masquer les multiples défaillances de l'action municipale. La majorité tarde à nouveau à convoquer

les commissions d'accessibilité prévues par la loi. Le travail de cette commission a été défaillant, et n'a pas abouti à des améliorations notables. Le choix du mobilier urbain s'est fait sans concertation. Les bateaux de trottoirs ont été mis en place mais avec des ressauts qui ne permettent pas un cheminement doux pour les personnes en fauteuil, avec déambulateurs, pour les poussettes... De nombreux trottoirs du centre-ville restent encombrés par des éléments qui constituent des obstacles parfois dangereux pour les citoyens circulant dans l'espace public.



En ce début d'année nous vous souhaitons nos meilleurs vœux, de la sérénité pour ces périodes compliquées, des moments de joie et de bonheur tout en réalisant des gestes de solidarité avec ceux qui souffrent, ceux qui sont privés d'emploi et ceux qui sont seuls.

Les Élus d'opposition : Loïc L'Haridon, Édith Jacot, Thomas Maréchal, Martine Évain, Gildas Brégain, Catherine Vadureau - **Contact :** redon-demain@laposte.net



RÉDUIRE SES DÉCHETS ET RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

S'il est difficile aujourd'hui, de ne pas en produire, il existe néanmoins des gestes simples permettant une réduction sensible de l'empreinte écologique de nos déchets. Petit tour d'horizon des possibilités offertes.

LES BACS DE COLLECTE

Les bacs ou sacs de recyclage sont distribués à tous les habitants et sont collectés par REDON Agglomération. Que ce soit des bacs individuels avec couvercle jaune ou des bornes d'emballages rattachées à un point d'apport volontaire, ils accueillent les emballages : bouteilles, flacons, pots, barquettes, sacs, films et sachets en plastique, briques alimentaires et cartons mais également tous les emballages métalliques. **Les emballages doivent être déposés en vrac, sans les laver, sans les imbriquer mais bien vidés.**

Un doute, une question ? www.consignesdetri.fr

Les bacs à couvercle gris ou bornes avec carte d'accès acceptent les ordures ménagères, la vaisselle cassée, les couches et lingettes.



ATTENTION, LES MOUCHOIRS, GANTS ET MASQUES À USAGE UNIQUE DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS DANS LES BACS D'ORDURES MÉNAGÈRES DANS UN SAC CORRECTEMENT FERMÉ.

LES COLONNES PAPIER ET À VERRE

Elles acceptent tous les papiers, enveloppes, journaux et magazines. Pour la colonne verre, y sont déposés les verres et bocaux (sans bouchons ni couvercles qui sont eux à mettre dans le sac jaune).

LE COMPOSTAGE DES BIO-DÉCHETS

REDON Agglomération propose à la vente, des composteurs individuels en bois à prix avantageux pour les habitats en maison avec jardin.

Pour en commander, le formulaire est à compléter sur le site : www.redon-agglomeration.bzh/equipez-vous-composteur

Pour les foyers en habitat collectif qui souhaitent se mettre au compost, REDON Agglomération propose un accompagnement pour l'installation d'un composteur partagé en bas d'immeuble, sous réserve de faisabilité.



DONNER UNE DEUXIÈME VIE AUX OBJETS ET MOBILIERS

Les objets et mobiliers devenus inutiles sont à déposer dans les recycleries du territoire ou les locaux du réemploi en déchèterie pour leur donner une seconde vie. Pour plus d'informations, renseignements sur :

www.redon-agglomeration.bzh/environnement/donner-echanger

La plateforme **RECUPVENTEICI** : www.recupventeici.bzh facilite les échanges locaux de produits, notamment, ceux qui ne sont pas réceptionnés dans les structures de réemploi : produits de bricolage et de décoration, de fin de chantiers, objets en tout genre...

Le principe : donner, échanger ou vendre entre voisins.

BON À SAVOIR

- Les bacs individuels dont le contenu est contraire au règlement de collecte et qui ne respectent pas les consignes de tri, ne sont pas collectés. L'usager devra enlever ce qui n'est pas recyclable et représenter son bac jaune à la collecte suivante. Si le problème persiste, le bac jaune peut être supprimé.
- Tout sac poubelle positionné en dehors du bac ou tout bac dont le couvercle n'est pas fermé, ne sera pas collecté.



**LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT INTERDITS
SELON LA LOI DU 15 JUILLET 1975 ET FONT L'OBJET
D'UNE AMENDE PÉNALE.**



Un habitant qui dépose, abandonne, jette ou déverse tous types de déchets sur la voie publique (*en dehors des conditions fixées par arrêté*), encourt une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à 1500 € et la saisie du véhicule. Des frais de nettoyage sont facturés par les communes au contrevenant.

SUIVI DE CONSOMMATION

Gérer son utilisation du service de collecte et suivre sa consommation, c'est possible en consultant son espace personnalisé sur le portail ECOCITO : www.redon-agglomeration.ecocito.com

Le service relation à l'usager de REDON Agglomération est disponible pour toutes demandes d'informations au : **02 99 70 34 34** ou contact@redon-agglomeration.bzh

TOUR de france™

108^e ÉDITION
26 JUIN - 18 JUILLET 2021



letour.fr
@LeTour
#TDF2021

Mardi 29 juin
REDON Départ

TOUR de france
GRAND DÉPART
BRETAGNE 2021

REDON
Agglomération
Bretagne Sud



Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

